



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

RECENSEMENT DES MISSIONS DES ANIMATEURS BOIS-ENERGIE

Document interne (*)

Résumé

Ce document résume les compétences communes des animateurs bois-énergie, notamment ceux financés par l'ADEME (entre autre intervenant). Outre la promotion du bois-énergie, l'animateur intervient ainsi dans la structuration de l'approvisionnement, le retour d'expériences sur les acteurs et les chaufferies de son territoire et, bien entendu, le cœur de son métier : l'accompagnement des porteurs de projets de chaufferies.

.....
.....
.....

Document produit par la **commission ANI « Animation bois-énergie »**

Rédacteur : Elodie PAYEN, collectif

Date de première émission : Mars 2012

Date de la présente version : Mars 2012

Référence : 2012-ANI-1

(*) Le CIBE attache une importance toute particulière à la vérification des informations qu'il délivre. Toutefois ces informations ne sauraient être utilisées sans vérifications préalables par le lecteur et le CIBE ne pourra être tenu pour responsable des conséquences directes ou indirectes pouvant résulter de l'utilisation, la consultation et l'interprétation des informations fournies. L'utilisateur est seul responsable des dommages et préjudices, directs ou indirects, matériels ou immatériels dès lors qu'ils auraient pour cause, fondement ou origine un usage du présent document.

Synthèse

Tourné vers l'ensemble des acteurs de la filière bois-énergie dont, en aval, les porteurs de projets de chaufferies collectives et industrielles au bois, l'animateur bois-énergie réunit des compétences de base en ce qui concerne ses quatre activités principales :

- **La promotion du bois-énergie**
- **L'aide à la structuration de l'approvisionnement**
- **L'accompagnement des porteurs de projets de chaufferies**
- **Le retour d'expériences sur les acteurs et les installations** sur son territoire

Ainsi, après la sensibilisation du porteur de projet aux spécificités du bois-énergie, il va l'épauler tout au long de son projet en lui apportant des renseignements techniques, économiques et administratifs, sur les acteurs en présence, en lui fournissant des documents-types divers et en clarifiant les modalités d'aides financières.

En parallèle, il aura mobilisé les professionnels de l'amont à la production d'un combustible de bonne qualité répondant aux besoins de l'aval de la filière.

Ainsi, au fur et à mesure de ses actions, il cumulera un savoir sur les acteurs en présence et les projets réalisés et en cours.

Certaines structures d'animation ont **développé des compétences spécifiques** de par une activité au sein de leur structure est souvent plus large que l'animation bois-énergie, leur historique, le contexte local,...

Dans une situation où les aides financières pour ces structures d'animation sont de plus en plus difficiles à obtenir, nous pouvons nous poser la question de l'évolution de ces missions dans l'avenir. Ainsi, pour valoriser au mieux leurs compétences, leurs **actions pourraient-elles être plus tournées vers les projets plus complexes** qui nécessitent un suivi plus spécifique sur l'approvisionnement, le montage financier, administratif, le suivi des installations. Les démarches plus généralistes et simples (dont les notes d'opportunité) seraient alors gérées par les structures ayant des thématiques d'action plus globales telles que le développement local (Parc naturel régional, par exemple), la sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et à l'ensemble des énergies renouvelables, comme dans les Agences Locales de l'Energie (ALE).

La question peut également se poser d'**institutionnaliser** les compétences de montage financier, administratif et juridique et/ou la réalisation et/ou l'exploitation des réseaux et chaufferies bois. Les **syndicats d'énergies ou de déchets** constituent, par exemple, un moyen de les centraliser au niveau départemental, tout en se dégageant des problématiques de financement de cette activité. Néanmoins, il n'y a que les collectivités qui pourraient alors bénéficier de ce soutien...

Enfin, le **territoire d'intervention** est à réfléchir également pour optimiser les services rendus, les questions d'approvisionnement et de suivi des chaufferies pouvant être typiquement plus pertinentes à suivre à un niveau régional, par exemple.

1 - INTRODUCTION

76 structures d'animation bois-énergie spécifiquement missionnées par l'ADEME (dans le cadre de « plan bois-énergie ») et 35 structures associées (gestion des missions de l'animateur bois-énergie en partie ou dans leur globalité) sont actuellement identifiées par la commission « Animation bois-énergie » du CIBE (voir liste en annexe). Mieux connaître leurs actions permet de mieux les coordonner et les représenter au sein de cette commission.

Après avoir rappelé les publics-cibles des animateurs, il est donc proposé, de faire le point sur la base commune de leur métier et leurs spécificités dans :

- La promotion du bois-énergie
- L'aide à la structuration de l'approvisionnement
- L'accompagnement des porteurs de projets de chaufferie
- Le retour d'expérience sur son territoire

Sera abordée, enfin, l'évolution possible de ces missions à l'avenir.

2 – LES PUBLICS-CIBLES DE L'ANIMATION BOIS-ENERGIE

2.1 – Base commune du métier d'animateur bois-énergie

Les animateurs œuvrent en direction de l'ensemble des acteurs de la filière.

En amont, les **détenteurs de la ressource, transformateurs et producteurs** sont visés par leur action de structuration de la filière.

En aval, les **maîtres d'ouvrage potentiels de projets de chaufferies collectives et industrielles** sont démarchés.

Entre ces deux extrêmes, les **bureaux d'études, architectes, chauffagistes et autres exploitants de chauffage** sont mobilisés pour se positionner sur le domaine des projets bois-énergie, dans l'objectif, à terme, que l'animateur ne soit plus nécessaire pour les guider sur ses spécificités.

2.1 – Certaines spécificités de structures

Les **agriculteurs** détenteurs de ressource et d'un patrimoine immobilier souvent conséquent peuvent être sollicités préférentiellement par certaines missions d'animation. Ils peuvent avoir, en effet, un grand rôle à jouer dans la production de combustibles, notamment sur les territoires peu forestiers, comme dans le nord-ouest de la France. C'est le cas typique des Fédérations nationales ou régionales de **CUMA** et **CIVAM** mais aussi des **chambres d'agriculture**.

Les **architectes** peuvent être également plus sensibilisés par des **CAUE** et les **élus** par les **Conseils Régionaux ou Généraux**, les associations de **communes forestières**, les Syndicats (d'énergie ou de déchets par exemple), les **Parcs naturels régionaux** (PNR), un **Etablissement Public de Coopération Intercommunale** de façon générale.

Les **entreprises** sont également mobilisées plus facilement par une **Chambre de Commerce et d'Industrie** (CCI), les **industriels de la filière bois**, de la même façon par les **interprofessions du bois** animant la filière bois-énergie.

Les **Syndicats d'énergie, d'électrification ou de déchets** engagés dans l'animation bois-énergie ont un rôle particulier du fait de leur implication dans la mise en place d'un projet bois-énergie (voir annexes). Ainsi, certains syndicats peuvent mettre en place des études de faisabilité, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'ouvrage déléguée (mandat), de la maîtrise d'ouvrage, de l'exploitation, de la distribution de chaleur ou/et de l'approvisionnement.

3 – LA PROMOTION DU BOIS-ENERGIE

3.1 - Base commune du métier d'animateur bois-énergie

La **communication est la première démarche à engager** pour mobiliser les maîtres d'ouvrage et les professionnels sur le bois-énergie et permettre le développement de projets cohérents. Ainsi, l'animateur est amené à multiplier les modes de communication :

- production de documents (fiches de présentation de chaufferies,...)
- organisation de réunions d'informations et de visites
- participation à des salons et autres manifestations

Cette phase de promotion est notamment indispensable lors des prémices de développement d'une filière bois-énergie. Plus le territoire est sensibilisé, plus la communication à l'égard des acteurs doit être pointue et spécifique à tel ou tel public (élu, technicien de collectivité, chauffagiste, architecte, bureau d'études thermique, forestier).

3.2 – Certaines spécificités de structures

La mise en place de **sites internet** multiplie les possibilités de diffusion de l'information pour certains animateurs bois-énergie. Cet outil permet à beaucoup d'entre eux de :

- détailler les actions de leur structure et leur actualité
- présenter le bois-énergie
- expliquer les aides financières mobilisables
- fournir l'argus des énergies
- fournir des documents en téléchargement (fiche de présentation de chaufferies cahiers des charges et contrat d'approvisionnement-types, ...)
- indiquer les chaufferies en fonctionnement sur leur territoire

Nous pouvons notamment citer, dans ce cas, des structures régionales : Atlanbois, Arbocentre, les communes forestières PACA ou le Centre Régional des Energies Renouvelables Poitou-Charentes et départementales : AGEDEN, ASDER, Bois-énergie 15, Bois-énergie 66 ou les communes forestières 34.

De plus, dans le domaine de la promotion du bois-énergie, la CCI 48-30 organise tous les deux ans, un **forum filière bois et bois-énergie** qui réunit les acteurs locaux sur ces questions.

4 – L'AIDE A LA STRUCTURATION DE L'APPROVISIONNEMENT

4.1 - Base commune du métier d'animateur bois-énergie

Le développement du bois-énergie sur un territoire passe par la production de combustibles bois aux caractéristiques bien précises. Ceci requiert une réflexion globale en matière de transformation de la ressource en bois, à un échelon territorial correspondant aux bassins de production et de consommation.

Par son statut d'interlocuteur privilégié entre l'amont (détenteurs de bois, producteurs et fournisseurs de combustibles) et l'aval de la filière (porteurs de projets de chaufferies bois), l'animateur participe à l'émergence et au renforcement de filières d'approvisionnement :

- réalisation d'un suivi des fournisseurs de combustibles bois
- organisation de visites et démonstrations : plates-formes de conditionnement / stockage, déchetage, livraison...
- conseils auprès des fournisseurs de bois

- appui à la mise en place d'approvisionnements adaptés (contrat d'approvisionnement, auto-approvisionnement,...)

Ce rôle de lien avec la filière amont est notamment une source de reconnaissance auprès des autres acteurs de la filière en aval qui ont du mal à appréhender le mode de production des combustibles.

4.2 – Certaines spécificités de structures

Certaines structures, de par le contexte local, leur historique, leur lien avec le monde de l'agriculture, la forêt et du bois sont amenées à développer cette partie de leur activité.

- réalisation d'étude et d'un suivi sur la ressource
- aide à la mise en place de plates-formes
- accompagnement pour la mise en œuvre de chantiers-tests
- édition de documents d'information spécifiques à l'approvisionnement
- mise en place de démarche qualité

Ainsi, les **communes forestières** qui accueillent une animation bois-énergie ont un contact privilégié avec le monde de la forêt et les élus détenteurs de ressources. Ces associations sont souvent amenées à répondre aux questions spécifiques des collectivités voulant **valoriser leur propre ressource bois** au sein de leurs installations. La question des **circuits courts de production** est un sujet qu'elles peuvent particulièrement maîtriser. Nous pouvons citer les communes forestières Champagne-Ardenne, PACA (et ses déclinaisons départementales) et Rhône-Alpes.

Les **interprofessions du bois** ont, quant à elles, un regard aiguisé sur le **rôle à jouer par les entreprises du bois** dans le développement de la filière bois-énergie. Existes les interprofessions Atlanbois, Fibois 26-07 (mise en place de la charte sur la qualité de services d'approvisionnement en plaquettes « **Charte Bois Qualité +** » ou CBQ+), Midi Pyrénées Bois, Nord Picardie Bois engagées dans des missions d'animation bois-énergie.

L'association Bois-énergie 66, qui s'est initialement impliquée dans la **production de combustibles**, fait bénéficier aux actuels approvisionneurs des Pyrénées Orientales de son retour d'expériences dans le domaine et travaille à la mise en place d'une charte qualité-combustible.

Certains animateurs appartiennent à des entités qui les orientent de façon préférentielle vers le **monde agricole**. Leurs conseils en sont d'autant plus spécifiques (gestion de haies, démonstration de broyage,...). C'est le cas typique des Fédérations nationales ou régionales de CUMA (Pays de la Loire, Dordogne,...) et CIVAM (Loire Atlantique, Maine et Loire,...) mais aussi des chambres d'agriculture (Haute-Marne, Aube,...).

Bois-énergie 15, la CCI 48-30 ou Quercy énergies, se sont proposés également à aider à l'amélioration des combustibles produits en mettant en place des **tests d'humidité des combustibles**.

Enfin, quelques structures d'animation ont la capacité de produire des **études ressources** en bois-énergie comme Biomasse Normandie et Bois énergie 66.

5 – L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS DE CHAUFFERIE

5.1 - Base commune du métier d'animateur bois-énergie

C'est le cœur du travail de l'animateur. Il peut être au côté du porteur de projet de l'émergence de l'idée jusqu'au bilan du fonctionnement de l'installation, dans certain cas. Il lui clarifie alors :

- le déroulement des étapes d'un projet
- les acteurs de la filière en place (financeurs, bureau d'études thermiques, chauffagistes ou exploitant, constructeurs de chaudières, approvisionneurs,...)

- les aides financières existantes

Voici les actions qu'il peut mener de façon précise tout au long d'un projet de chaufferie :
 Quand le maître d'ouvrage a clairement défini ses besoins, il réalise une **note d'opportunité**. Elle consiste en un document d'aide à la décision qui reprend les principaux éléments d'informations technico-économiques d'un projet, calculés à partir de ratios :

- puissance de la chaufferie
- dimension et positionnement du silo
- coût d'investissement et de fonctionnement de la solution bois face à la solution de référence
- rentabilité de la solution bois en intégrant les aides financières envisageables

Pour les installations de petite puissance, cette note sommaire peut être suffisante pour lancer une consultation auprès des constructeurs-installateurs; pour les plus importantes, une étude de faisabilité effectuée par un bureau d'études est pertinente.

Dans ce dernier cas, l'animateur peut aider à monter le cahier des charges de **l'étude de faisabilité** et son dossier de financement. Il peut parfois aider à la consultation des propositions et suivre les études.

Une fois prise la décision de **réaliser l'opération**, le maître d'ouvrage peut encore faire appel à l'animateur pour :

- l'avis sur les choix techniques proposés
- le soutien au montage des dossiers de demande de subventions
- l'aide pour la consultation d'un fournisseur de combustible et d'un exploitant de chauffage

Une fois l'installation **mise en service**, l'animateur sera amené à prendre régulièrement des nouvelles sur son fonctionnement et répondre aux éventuels questionnements inhérents.

5.2 – Certaines spécificités de structures

Certains animateurs peuvent aller plus loin dans leur accompagnement de par leur historique, leur grand retour d'expériences et compétences acquises. Ils peuvent être amenés à :

- rédiger le cahier des charges pour la consultation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage ou d'un maître d'œuvre
- assurer un suivi technique et économique
- porter un avis sur la qualité du combustible livré et le fonctionnement de la chaufferie
- proposer d'éventuels ajustements

On peut notamment citer les **syndicats d'énergie ou de déchets**, mais aussi des **associations** comme Biomasse Normandie et Quercy Energies.

Pour ce qui est des syndicats, de par leur statut, ils peuvent intervenir de façon plus ou moins importante, se limitant parfois à la mise en place de notes d'opportunité ou s'engageant en tant que maître d'ouvrage de l'étude de faisabilité à l'exploitation, en passant par la réalisation. La commission MOP a présenté de façon détaillée ces démarches dans le document en annexe.

Voici une explication des interventions de Quercy énergies :

« Pour Quercy Energies, l'activité d'Assistant à Maîtrises d'Ouvrage (AMO) est une activité historique. Il y a 10 ans, faute d'acteurs reconnus en la matière, elle était considérée localement, de fait, du champ non concurrentiel.

Aujourd'hui pour des chaufferies de plus de 1 MW de puissance, la situation a changé et on peut trouver un AMO bois énergie. En dessous de cette puissance, en général, le Maître d'Ouvrage (MO) est accompagné par un AMO généraliste (type Société d'Economie Mixte

para-publique par exemple) peu ou pas expérimenté dans le domaine ou il n'est pas accompagné du tout.

Quercy énergies intervient donc actuellement de la façon suivante :

- Pour les gros projets (plus de 1 MW avec vente d'énergie), il y a l'opérateur SYDED (dans le Lot) ou un AMO recruté dans le champ concurrentiel qui interviennent et Quercy énergies reste en retrait;
- Pour les petits projets (de 50 à 600 kW), il y a un AMO généraliste si on est dans le cas de la construction d'un bâtiment, ou pas d'AMO du tout si c'est un petit réseau communal, donc le suivi de Quercy énergies est plus poussé. Aucun document juridique n'y est fourni, à part le contrat d'approvisionnement et, ainsi, la responsabilité reste complètement au MO ou au Bureau d'études Thermique (BET) mandataire. ». Cette prestation poussée est co-financée par le maître d'ouvrage à hauteur de 1000 ou 2000 € selon la complexité du projet. L'animateur bois-énergie prend alors toute sa place dans le projet et est systématiquement convié à toutes les étapes d'avancement du projet. »

De plus, certaines structures d'animation regroupent également des compétences en matière de **maîtrise de l'énergie ou d'autres énergies renouvelables**, comme les Agences Locales de l'Energie, départementales ou régionales. Dans ces cas, elles sont capables d'orienter le maître d'ouvrage dans ses problématiques énergétiques de façon plus large.

6 – RETOUR D'EXPERIENCES UTILE AUX AUTRES ACTEURS DE LA FILIERE

6.1 - Base commune du métier d'animateur bois-énergie

L'animateur bois-énergie possède une vision très complète :

- des **acteurs en place** sur son territoire
- des **installations en fonctionnement et en projet**

Il peut ainsi aiguiller financeurs, porteurs de projets, approvisionneurs sur l'état des lieux actuels et à venir de la situation.

De plus, il cumule le **retour d'expériences sur le fonctionnement** des matériels en place dont il peut faire bénéficier les constructeurs.

6.2 – Certaines spécificités de structures

Certaines structures d'animation, notamment régionales, vont très loin dans le détail du recensement des installations bois-énergie et se dotent d'**observatoires** actualisés régulièrement. Souvent au niveau régional, ces observatoires regroupent des informations techniques, administratives et parfois économiques sur les installations en place précieuses pour mieux envisager l'avenir.

On peut citer les observatoires régionaux des communes forestières PACA, Languedoc-Roussillon, de la Région Centre avec Arbocentre.

7 – CONCLUSION – PROSPECTIVE DE L'ANIMATION BOIS-ENERGIE

Comme nous l'avons vu, l'animation bois-énergie est une activité actuellement :

- de communication
- d'aide à la structuration de l'approvisionnement
- de cumul du retour d'expériences sur les acteurs et les installations d'un territoire
- d'appui aux porteurs de projets de chaufferies

Ces missions peuvent se limiter à l'apport d'informations de base, peu poussées, mais la plupart des animateurs ont développés des missions de soutien plus approfondies sur tel ou tel domaine, de par leur historique, les compétences acquises, une lacune sur un territoire, le contexte local...

Nous pouvons citer pour chacun des domaines d'activités :

- communication : mise en place de site internet, de forum
- aide à la structuration de l'approvisionnement : élaboration d'études-ressources, appui au développement de structures d'approvisionnement, de plate-forme, soutien à la mise en place de Charte qualité, aide l'amélioration de la qualité des combustibles (test d'humidité par exemple)
- accompagnement des maîtres d'ouvrage de chaufferies : prise en charge du rôle d'AMO ou maître d'ouvrage en tant que tel pour les syndicats d'énergie ou de déchets
- retour d'expériences utiles aux autres acteurs de la filière : mise en place d'observatoire

Selon la **maturité d'un territoire**, l'animation sera plus ou moins pointue. Nous évoluons donc vers une situation où :

- les missions de base de l'animateur seront moins nécessaires car le bois-énergie connu dans ses grandes spécificités ou
- ces missions de base pourraient être gérées par des structures œuvrant sur d'autres domaines (maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, développement de territoire,...).

Dans les deux situations, la formation d'animateurs bois-énergie aux **connaissances plus précises** dans l'approvisionnement, le montage de projets, le suivi des chaufferies pourrait permettre de mener à bien les projets plus complexes.

Certaines de ces interventions pourraient être **institutionnalisées**, les **syndicats d'énergie**, étant particulièrement adaptés à cela. Les communes adhérentes bénéficieraient alors d'un service pour lequel elles cotiseraient et la question du financement de l'activité d'animation bois-énergie ne se poserait plus. Néanmoins, cette activité se limiterait aux communes adhérentes et non plus à tous les projets bois collectifs et industriels.

Nous pouvons également nous poser la question du **territoire d'intervention** pertinent de ces animateurs. Plus les compétences des animateurs seront pointues et spécifiques, plus ils devraient avoir un champ d'intervention large.

Ainsi, pour résumer, à terme, semble se dessiner une évolution de l'animateur bois-énergie vers des compétences plus spécifiques et un spectre d'action plus large. Des structures plus locales se chargeraient de la sensibilisation aux informations de base du bois-énergie, ainsi que les notes d'opportunité, ce qui permettrait aux projets simples et de petites puissances de voir le jour. Ces structures auraient des actions plus larges de développement local (PNR par exemple) ou développement des énergies renouvelables ou de la maîtrise de l'énergie (ALE, par exemple).

Les structures d'animation bois-énergie

Liste non exhaustive – 26 mars 2012

Région	Département	Organisme				
		Nom	Adresse	Tél.	E-mail	Site Internet
Alsace	Bas-Rhin	Fibois Alsace	Maison de l'Agriculture 2, rue de Rome 67300 SCHILTIGHEIM	03 88 19 17 19	info@fibois-alsace.com	www.fibois-alsace.com
		Région Alsace	1, place du Wacken BP 91006 67070 STRASBOURG Cedex	03 88 15 68 67		www.region-alsace.eu www.energivie.info
	Haut-Rhin	Région Alsace	1, place du Wacken BP 91006 67070 STRASBOURG Cedex	03 88 15 68 67		www.region-alsace.eu www.energivie.fr
Aquitaine	Dordogne	Fédération départementale des CUMA 24	Boulevard des saveurs Créavallée Nord 24060 PERIGUEUX Cedex 9	05 53 45 47 77	fedcuma.dordogne@wanadoo.fr	
		Conseil général 24	2, rue Paul Louis Courier 24019 PERIGUEUX Cedex	05 53 02 20 20	cq24@dordogne.fr	www.cq24.fr
	Gironde	<i>Syndicat mixte Interterritorial du Pays du Haut Entre deux Mers (SIPHEM)</i>	9, place Albert Rigoulet 33190 LA REOLE	05 56 61 17 75	s-i-p-h-e-m@wanadoo.fr	
		Agence Locale de l'Energie pour l'Agglomération Bordelaise et la Gironde	30 Cours Pasteur 33000 BORDEAUX	05 56 00 60 27	contact@aleab33.fr	www.aleab33.fr
	Landes					
	Lot-et-Garonne					
Pyrénées-Atlantiques	Communes Forestières 64	6, rue Jéliotte 64400 OLORON-SAINTE-MARIE	05 59 39 06 65	cofor64@wanadoo.fr		
Auvergne	Allier	Syndicat Départemental d'Energie (SDE) 03	BP 812 03008 MOULINS Cedex	04 70 46 87 30	sde03@sde03.fr	www.sde03.fr
	Cantal	Bois Energie 15	26, rue du 139 ème R.I. 15002 AURILLAC Cedex	04 71 45 55 68	boisenergie15@laposte.net	www.boisenergie15.fr
	Haute-Loire	CAUE 43	16, rue Jean Solvain 43000 LE PUY-EN-VELAY	04 71 07 41 78	eie43@orange.fr	www.eie43.fr
	Puy-de-Dôme	Aduhme	129, avenue de la République 63100 CLERMONT-FERRAND	04 73 42 30 90	contact@aduhme.org	www.aduhme.org
		Communes Forestières Auvergne-Limousin	Maison de la forêt et du bois Marmilhat - BP 104 63370 LEMPDES	04 73 98 70 98	cofor63@yahoo.fr	

N. B. : Les structures financées par l'ADEME et missionnées sur l'ensemble des tâches de l' « animation bois-énergie » sont mentionnées en orange.

Au sein de celles-ci, celles mentionnées en **gras** couvrent la région entière et en *italique* œuvrent sur un territoire particulier.

Les structures d'animation bois-énergie

Liste non exhaustive – 26 mars 2012

Région	Département	Organisme				
		Nom	Adresse	Tél.	E-mail	Site Internet
Basse-Normandie	Calvados	Biomasse Normandie	19, quai de Juillet 14000 CAEN	02 31 34 24 88	info@biomasse-normandie.org	www.biomasse-normandie.org
		Centre d'Initiation aux Energies Renouvelables (CIER)	8 rue Traversière 14260 AUNAY-SUR-ODON	09 62 28 94 05		www.cier14.org
		FD CUMA 14	1, rue d'Hermia 14209 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR Cedex	02 31 53 55 15	fd.14@cuma.fr	
	Manche	Agence Manche Energie	Maison du Département 98, route de Candol 50008 SAINT-LO	02 33 05 90 94	ame@cg50.fr	www.agence-manche-energies.fr
		Fédération Départementale des CUMA 50	Maison de l'Agriculture Avenue de Paris 50009 SAINT-LÔ Cedex	02 33 06 48 26	fd.50@cuma.fr	
		PNR des Marais du Cotentin et du Bessin	Manoir de Cantepie 17, rue de Cantepie 50500 LES VEYS	02 33 71 61 90	info@parc-cotentin-bessin.fr	www.parc-cotentin-bessin.fr
	Orne	Chambre d'agriculture 61	52, boulevard du 1er Chasseurs BP 36 61001 ALENCON Cedex	02 33 31 48 00		www.orne-agri.com
		Fédération Départementale des CUMA 61	109, rue d'Argentan BP 33 61001 ALENCON Cedex	02 33 80 82 90	fd.61@cuma.fr	www.ouest.cuma.fr/info-departements/basse-normandie/61 www.boisdechiquete61.com
		PNR du Perche	Maison du Parc Courboyer 61340 NOCE	02 33 85 36 36		www.parc-naturel-perche.fr
		PNR Normandie-Maine	Maison du Parc BP 05 61320 CARROUGES	02 33 81 13 33	info@parc-normandie-maine.fr	www.parc-naturel-normandie-maine.fr

N. B. : Les structures financées par l'ADEME et missionnées sur l'ensemble des tâches de l' « animation bois-énergie » sont mentionnées en orange.
Au sein de celles-ci, celles mentionnées en **gras** couvrent la région entière et en *italique* œuvrent sur un territoire particulier.

Les structures d'animation bois-énergie

Liste non exhaustive – 26 mars 2012

Région	Département	Organisme				
		Nom	Adresse	Tél.	E-mail	Site Internet
Bourgogne	Côte-d'Or	Aprovalbois	Conseil régional de Bourgogne BP 23502 21035 DIJON Cedex	03 80 44 34 63	info@aprovalbois.com	www.aprovalbois.com
		ONF Bourgogne Champagne-Ardenne	11C, rue René Char 21000 DIJON	03 80 76 98 30		
	Nièvre	Agence Locale de l'Energie 58	31, avenue Pierre Bérégovoy 58000 NEVERS	03 86 38 22 21	mbertrand@ale-nievre.org	www.ale-nievre.org
		Fédération des CUMA 58	25, boulevard Léon Blum 58000 NEVERS	03 86 93 40 29		
		<i>PNR du Morvan</i>	Maison du Parc 58230 SAINT BRISSON	03 86 78 79 00	contact@parcdumorvan.org	www.parcdumorvan.org
	Saône-et-Loire	Agence Technique Départementale 71	Espace 71 16-18, rue de Flacé 71300 MONTCEAU LES MINES	03 85 67 72 30	agence@atd71.fr	
		Conseil général 71	Direction de l'Aménagement Durable des Territoires et de l'Environnement Espace Duhesme 18, rue de Flacé 71026 MACON Cedex 9	03 85 39 56 72	dacte@cg71.fr	www.cg71.fr
	Yonne					
Bretagne	Côtes-d'Armor					
	Finistère					
	Ille-et-Vilaine	Abibois	4, bis allée du Bâtiment Immeuble le Corail B 35000 RENNES	02 99 27 54 27	contact@abibois.com	www.abibois.com
		Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'environnement (AILE)	73, rue de St Briec CS 56520 35065 RENNES	02 99 54 63 23	info@aile.asso.fr	www.aile.asso.fr
Morbihan						

N. B. : Les structures financées par l'ADEME et missionnées sur l'ensemble des tâches de l' « animation bois-énergie » sont mentionnées en orange.
 Au sein de celles-ci, celles mentionnées en **gras** couvrent la région entière et en *italique* œuvrent sur un territoire particulier.

Les structures d'animation bois-énergie

Liste non exhaustive – 26 mars 2012

Région	Département	Organisme				
		Nom	Adresse	Tél.	E-mail	Site Internet
Centre	Cher	Adéfibois Berry	Chambre d'Agriculture de l'Indre 24, rue des Ingrains 36022 CHATEAUROUX Cedex	02 54 61 61 88	amenagement@indre.chambagri.fr	www.indre.chambagri.fr
		Chambre d'agriculture 18	Maison de l'agriculture ZA Détour du Pavé 2701, route d'Orléans – BP 10 18230 SAINT DOULCHARD	02 48 23 04 00	accueil@cher.chambagri.fr	www.cher.chambagri.fr
	Cher	Adéfibois Berry	Chambre d'Agriculture de l'Indre 24, rue des Ingrains 36022 CHATEAUROUX Cedex	02 54 61 61 88	amenagement@indre.chambagri.fr	www.indre.chambagri.fr
	Eure-et-Loir					
	Indre	Adéfibois Berry	Chambre d'Agriculture de l'Indre 24, rue des Ingrains 36022 CHATEAUROUX Cedex	02 54 61 61 88	amenagement@indre.chambagri.fr	www.indre.chambagri.fr
	Indre-et-Loire					
	Loir-et-Cher					
	Loiret	Arbocentre	2163, avenue de la Pomme de Pin CS 40001 ARDON 45075 ORLEANS cedex 2	02 38 41 80 00	arbocentre@orleans.inra.fr	www.arbocentre.asso.fr
Champagne-Ardenne	Ardennes	Agence Locale de l'Energie 08 (ALE 08)	7, rue de Tivoli 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES	03 24 32 12 29	infos@ale08.org	www.ale08.org
	Aube	Chambre d'agriculture 10	2, bis rue Jeanne d'Arc BP 4080 10018 TROYES Cedex	03 25 43 72 72	contact@aube.chambagri.fr	www.aube.chambagri.fr
	Marne	Communes forestières de Champagne-Ardenne	Maison de la forêt et du bois Complexe agricole du Mont Bernard 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE	03 26 21 48 17	champagneardenne@communesforestieres.org	
	Haute-Marne	Chambre d'agriculture 52	26, avenue du 109ème R.I. 52011 CHAUMONT Cedex	03 25 35 00 60	accueil@haute-marne.chambagri.fr	www.haute-marne.chambagri.fr
Corse	Corse-du-Sud					
	Haute-Corse					

N. B. : Les structures financées par l'ADEME et missionnées sur l'ensemble des tâches de l' « animation bois-énergie » sont mentionnées en orange.
 Au sein de celles-ci, celles mentionnées en **gras** couvrent la région entière et en *italique* œuvrent sur un territoire particulier.

Les structures d'animation bois-énergie

Liste non exhaustive – 26 mars 2012

Région	Département	Organisme				
		Nom	Adresse	Tél.	E-mail	Site Internet
Franche-Comté	Doubs	Conseil général 25	7, avenue de la Gare d'eau 25000 BESANCON	03 81 25 81 25		www.doubs.fr
		Proforêt	Maison de la forêt et du bois 20, rue François Villon 25041 BESANCON Cedex	03 81 41 35 18	info@pro-foret.com	www.pro-foret.com
		Communes Forestières Franche-Comté	Maison de la forêt et du bois 20, rue François Villon 25041 BESANCON Cedex	03 81 41 26 44	uracofor-fc@wanadoo.fr	
	Jura	Ajena	28, boulevard Gambetta BP 30149	03 84 47 81 10	contact@ajena.org	www.ajena.org
		PNR du Haut-Jura	Maison du Parc 29, Le Village 39310 LAJOUX	03 84 34 12 30	parc@parc-haut-jura.fr	www.parc-haut-jura.fr
	Haute-Saône	ADERA	Le Moulin 70120 GOURGEON	03 84 92 12 86		www.adera.asso.fr
		Conseil général 70	23, rue de la Préfecture BP 20349 70006 VESOUL Cedex	03 84 95 70 70	contact@cg70.fr	www.cg70.fr
		Syndicat Intercommunal d'Energie du Département 70 (SIED 70)	20, avenue des Rives du Lac 70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE	03 84 77 00 00	contact@sied70.fr	www.sied70.fr
	Territoire-de-Belfort	<i>Gaïa Energies</i>	240, avenue Jean Jaurès 90000 BELFORT	03 84 21 10 69	contact@gaia-energies.org	www.gaia-energies.org
Haute-Normandie	Eure	Agence Locale de l'Energie et du Climat 27 (ALEC 27)	1, place Guillaume Petit BP 111 27401 LOUVIERS Cedex	02 32 59 25 70		www.alec27.fr
	Seine-Maritime	Les Défis Ruraux	Le Bourg 76190 ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ	02 32 70 19 50	contact@defis-ruraux.fr	www.defis-ruraux.fr
	-	Biomasse Normandie	19, quai de Juillet 14000 CAEN	02 31 34 24 88	info@biomasse-normandie.org	www.biomasse-normandie.org

N. B. : Les structures financées par l'ADEME et missionnées sur l'ensemble des tâches de l' « animation bois-énergie » sont mentionnées en orange.
 Au sein de celles-ci, celles mentionnées en **gras** couvrent la région entière et en *italique* œuvrent sur un territoire particulier.

Les structures d'animation bois-énergie

Liste non exhaustive – 26 mars 2012

Région	Département	Organisme				
		Nom	Adresse	Tél.	E-mail	Site Internet
Ile-de-France	Paris	Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE) Ile de France	94 bis avenue de Suffren 75015 PARIS	01 53 85 61 75		www.arenedf.org
		Francilbois	6, avenue de Saint-Mandé 75012 PARIS	01 53 17 19 93	info@francilbois.com	www.francilbois.fr
	Seine-et-Marne	PNR du Gâtinais français	Maison du Parc 52 route de Corbeil 91590 BAULNE	01 64 98 73 93	info@parc-gatinais-francais.fr	www.parc-gatinais-francais.fr
	Yvelines	Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie (ALME)	6 rue Haroun Tazieff 78114 MAGNY LES HAMEAUX	01 34 52 26 34	alme@energie-sqy.com	www.energie-sqy.com
	Essonne	PNR du Gâtinais français	Maison du Parc 52 route de Corbeil 91590 BAULNE	01 64 98 73 93	info@parc-gatinais-francais.fr	www.parc-gatinais-francais.fr
	Hauts-de-Seine Seine-Saint-Denis Val-de-Marne					
	Val-d'Oise	PNR du Vexin français	Maison du Parc 95 450 THEMERICOURT	01 34 48 66 10	contact@pnr-vexin-francais.fr	www.parc-naturel-vexin.fr
Languedoc-Roussillon	Aude	Conseil général 11	11855 CARCASSONNE Cedex 9	04 68 11 68 11	courrier@cq11.fr	www.cq11.fr
	Gard	Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) 48-30	16, boulevard Soubeyran - BP 81 48002 MENDE Cedex	04 66 49 00 33	accueil@lozere.cci.fr	www.lozere.cci.fr
	Hérault	Communes Forestières 34	740 av. des Apothicaires Les Athamantes, n°4 34090 MONTPELLIER	04 11 75 85 17	contact@boisenergie34.fr	www.boisenergie34.fr
	Lozère	Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) 48-30	16, boulevard Soubeyran - BP 81 48002 MENDE Cedex	04 66 49 00 33	accueil@lozere.cci.fr	www.lozere.cci.fr
	Pyrénées-Orientales	Bois Energie 66	Route du Col de Jau 66500 MOSSET	04 68 05 05 51	bois.energie66@wanadoo.fr	www.be66.fr
Limousin	Corrèze	Fédération Régionale des CIVAM Limousin	Cézarin 19460 Naves	05 55 26 07 99	frcivamlimousin@wanadoo.fr	www.frcivam-limousin.com
	Creuse					
	Haute-Vienne	CRPF du Limousin	SAFRAN - 2, avenue Georges GUINGOUIN CS 80912 PANAZOL 87017 LIMOGES CEDEX 1	05 87 50 42 00	limousin@crpf.fr	www.crpf-limousin.com
	-	Communes Forestières Auvergne-Limousin	Maison de la forêt et du bois Marmilhat - BP 104 63370 LEMPDES	04 73 98 70 98		

N. B. : Les structures financées par l'ADEME et missionnées sur l'ensemble des tâches de l' « animation bois-énergie » sont mentionnées en orange.
 Au sein de celles-ci, celles mentionnées en gras couvrent la région entière et en italique œuvrent sur un territoire particulier.

Les structures d'animation bois-énergie

Liste non exhaustive – 26 mars 2012

Région	Département	Organisme				
		Nom	Adresse	Tél.	E-mail	Site Internet
Lorraine	Meurthe-et-Moselle					
	Meuse	Communes Forestières 55	5, rue de Condé 55260 PIERREFITTE-SUR-AIRE	03 29 75 05 25	cofor55@yahoo.fr	
		Communes Forestières Lorraine	3, rue de Condé 55260 PIERREFITTE-SUR-AIRE	03 29 75 05 25	coforlorraine@yahoo.fr	
	Moselle	Conseil Régional de la Lorraine	Place Gabriel Hocquard 57036 - METZ Cedex 01	03 87 33 60 00		www.lorraine.eu
Vosges	CRITT Bois	27, rue Philippe Séguin BP 91067 88051 EPINAL Cedex 9	03 29 81 11 70	info@cribois.net	www.cribois.net	
Midi-Pyrénées	Ariège	Agence Locale de l'Energie du Département de l'Ariège (ALEDA)	ZA Joulieu BP 10177 09004 SAINT JEAN DE VERGES Cedex	05 34 14 63 81	cep09@orange.fr	www.aleda09.fr
		PNR des Pyrénées Ariégeoises	Ferme d'Icart 09240 MONTELS	05 61 02 71 69	info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr	www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr
	Aveyron	Aveyron Energie Bois	5c, boulevard du 122 R.I. 12026 RODEZ cedex 9	05 65 73 77 73	aveyron-energie-bois@orange.fr	
		CRITT Bois Midi-Pyrénées	20, bd de la République 12 000 RODEZ	05 65 77 17 30	secretariat-crittbois@orange.fr	www.critt-bois.com
	Haute-Garonne	Midi-Pyrénées Bois	Maison de la coopération Avenue de l'Agrobiopôle 31320 AUZEVILLE TOLOSANE	05 61 75 47 30	contact@mpbois.net	www.mpbois.net
		Communes Forestières Midi-Pyrénées	6, rue Barry 31210 MONTREJEAU	05 61 88 38 34	midipyrenees@communesforestieres.org	www.solagro.org
		Solagro	75, voie du TOEC 31076 TOULOUSE Cedex 3	05 67 69 69 69	solagro@solagro.asso.fr	www.solagro.org
		Soleval	2, place Pablo Picasso 31520 RAMONVILLE ST AGNE	09 62 21 95 85	contact@soleval.org	www.soleval.org
	Gers	Communes Forestières Midi-Pyrénées	6, rue Barry 31210 MONTREJEAU	05 61 88 38 34	midipyrenees@communesforestieres.org	
	Lot	Quercy Energies	Hôtel du Département Place Chapou 46000 CAHORS	05 65 35 81 26		www.quercy-energies.fr
	Hautes-Pyrénées	Communes Forestières Midi-Pyrénées	6, rue Barry 31210 MONTREJEAU	05 61 88 38 34	midipyrenees@communesforestieres.org	
	Tarn	Trifyl	Les Courtials - Route de Sieurac 81300 LABESSIERE-CANDEIL	05 63 81 23 00	trifyl@wanadoo.fr	www.trifyl.com
	Tarn-et-Garonne	Quercy Energies	Hôtel du Département Place Chapou 46000 CAHORS	05 65 35 81 26		www.quercy-energies.fr

N. B. : Les structures financées par l'ADEME et missionnées sur l'ensemble des tâches de l' « animation bois-énergie » sont mentionnées en orange.
Au sein de celles-ci, celles mentionnées en **gras** couvrent la région entière et en *italique* œuvrent sur un territoire particulier.

Les structures d'animation bois-énergie

Liste non exhaustive – 26 mars 2012

Région	Département	Organisme				
		Nom	Adresse	Tél.	E-mail	Site Internet
Nord-Pas-de-Calais	Nord	INITIALITE - Centre du Bois de Thiérache (CBTh)	4, route de Chimay BP 4 59132 TRELON	03 27 59 77 77	i.gobert@initialite.com	
		PNR de l'Avesnois	Maison du Parc "Grange Dimière" 4, cour de l'Abbaye B.P. 11 203 59550 MAROILLES	03 27 77 51 60	contact@parc-naturel-avesnois.fr	www.parc-naturel-avesnois.fr
	Pas-de-Calais	A Petits Pas	16 Route de Canlers 62310 RUISSEAUVILLE	03 21 41 70 07	equipe@apetitspas.net	www.apetitspas.net
		La Maison du Bois	La Maison du Bois 15, rue du bas Parcq 62770 LE PARCQ	03 21 47 70 21		
Pays-de-la-Loire	Loire-Atlantique	Atlanbois	16, quai Ernest Renaud BP 70515 44105 NANTES Cedex 4	02 40 73 73 30	info@atlanbois.com	www.atlanbois.com
		CIVAM Défis	4, rue de la Résistance 44390 SAFFRE	02 40 14 59 00		
	Maine-et-Loire	CIVAM AD 49	70, route de Nantes 49610 MURS-ERIGNE	02 41 39 48 75	civam.ad49@wanadoo.fr	
		<i>Mission Bocage</i>	Maison de Pays La Loge 49600 BEAUPREAU	02 41 71 77 50	mission-bocage@pays-des-mauges.com	www.missionbocage.com
	Mayenne	Fédération Départementale des CUMA 53	Parc Technopole de Changé Rue Albert Einstein BP 36135 53061 LAVAL Cedex 9	02 43 67 37 34	fd.53@cuma.fr	www.mayenne.cuma.fr
	Sarthe	CIVAM Adeas	31, rue d'Arcole 72000 LE MANS	02 43 14 23 07	adeascivam@maison-des-paysans.org adeas-civam72@maison-des-paysans.org	www.maison-des-paysans.org
		Union des CUMA Pays-de-la-Loire - Section Sarthe	9 rue Grémillon 72000 LE MANS	02 43 23 77 37	fd.72@cuma.fr	
Vendée	Union des CUMA Pays-de-la-Loire - Section Vendée	51, rue Charles Bourseul BP 214 85005 LA ROCHE-SUR-YON	02 51 36 90 42	fd85@cuma.fr	www.vendee.cuma.fr	
Picardie	Aisne	<i>Atelier Agriculture Avesnois Thiérache (AAAT)</i>	43, avenue du Général de Gaulle 02260 LA CAPELLE	03 23 97 17 16	aaat@wanadoo.fr	
	Oise					
	Somme	Nord Picardie Bois	2, allée de la Pépinière Centre Oasis - Dury 80044 AMIENS Cedex 1	03 22 89 38 52	contact@nord-picardie-bois.com	www.nord-picardie-bois.com

N. B. : Les structures financées par l'ADEME et missionnées sur l'ensemble des tâches de l' « animation bois-énergie » sont mentionnées en orange.
Au sein de celles-ci, celles mentionnées en **gras** couvrent la région entière et en *italique* œuvrent sur un territoire particulier.

Les structures d'animation bois-énergie

Liste non exhaustive – 26 mars 2012

Région	Département	Organisme				
		Nom	Adresse	Tél.	E-mail	Site Internet
Poitou-Charentes	Charente					
	Charente-Maritime					
	Deux-Sèvres	Centre Régionale des Energies Renouvelables (CRER)	Route de Benet 79160 VILLIERS-EN-PLAINE	05 49 08 24 24	accueil@crer.info	www.crer.info
	Vienne					
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence	Communes forestières 04	42, boulevard Victor Hugo 04000 DIGNE-LES-BAINS	04 92 35 23 08	contact04@communesforestieres.org	www.ofme.org/bois-energie
	Hautes-Alpes	Communes forestières 05	Résidence Marylis Place du Village 05200 BARATIER	04 92 43 39 91	contact05@communesforestieres.org	www.ofme.org/bois-energie
	Alpes-Maritimes	Communes forestières 06	27, boulevard Paul Montel Bâtiment Apollo 06200 NICE	04 97 18 69 24	contact06@communesforestieres.org	www.boisvivant.com
	Bouches-du-Rhône	Communes forestières 13	Europôle de l'Arbois BP 50005 13545 AIX-EN-PROVENCE Cedex 4	04 42 51 54 32	contact13@communesforestieres.org	www.ofme.org/bois-energie
		Communes forestières Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Pavillon du Roy René CD 7 Valabre 13120 GARDANNE	04 42 65 43 93	paca@communesforestieres.org	www.ofme.org/bois-energie
	Var	Communes forestières 83	Quartier Précoumin Route de Toulon 83340 LE LUC-EN-PROVENCE	04 94 55 17 27	contact83@communesforestieres.org	www.ofme.org/bois-energie
	Vaucluse	CAUE 84	1 rue Mourre 84 000 AVIGNON	04 90 13 49 50	secretariat@caue84.fr	www.caue84.fr
Syndicat Mixte de Valorisation Forestière 84		3511, route des Vignières 84250 LE THOR	04 90 78 90 91	smdvf.84@wanadoo.fr	www.syndicatmixteforestier.com	

N. B. : Les structures financées par l'ADEME et missionnées sur l'ensemble des tâches de l' « animation bois-énergie » sont mentionnées en orange.
 Au sein de celles-ci, celles mentionnées en **gras** couvrent la région entière et en *italique* œuvrent sur un territoire particulier.

Les structures d'animation bois-énergie

Liste non exhaustive – 26 mars 2012

Région	Département	Organisme				
		Nom	Adresse	Tél.	E-mail	Site Internet
Rhône-Alpes	Ain	Hélianthe	102, boulevard Edouard Herriot BP 88405 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex	04 74 45 16 46	info@helianthe.org	www.helianthe.org
		Communes forestières 01	Mairie 01130 LALLEYRIAT	04 74 75 30 04	jf.veille@cofor.eu	
	Ardèche	Polénergie	39, rue Jean Mermoz 07200 AUBENAS	04 75 35 87 34	info@polenergie.org	www.polenergie.org
	Drôme	Fibois 26-07	Ineed Rovaltain TGV 1, rue Marc Seguin BP 11159 - Alixan 26958 VALENCE Cedex 09	04 75 25 97 05	contact@fibois.com	www.fibois.com
		PIE ADIL 26	44, rue Faventines BP 1022 26010 VALENCE Cedex	04 75 79 04 13	pieadil26@dromenet.org	www.pie.dromenet.org
		Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables (CEDER)	15, avenue Paul Laurens 26110 NYONS	04 75 26 22 53	ceder@ceder-provence.org	www.ceder-provence.fr
	Isère	Ageden	Immeuble Le Trident Bât. A 34, avenue de l'Europe 38100 GRENOBLE	04 76 23 53 50	infoenergie@ageden.org	www.ageden.org
		Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'agglomération grenobloise	4, rue Voltaire 38000 GRENOBLE	04 76 00 19 09	infos@ale-grenoble.org	www.ale-grenoble.org
	Loire	Héliose	Métrotech - Bâtiment 6 42650 SAINT-JEAN-BONNEFONDS	04 77 31 61 16	infoenergie@heliose42.org	www.heliose42.org
		LATERE	9, rue Emile Combes 42000 SAINT-ETIENNE	04 77 42 65 10	latere@latere.org	www.latere.org
	Rhône	Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise	8, rue Béranger 69006 LYON	04 37 48 22 42	info@ale-lyon.org	www.ale-lyon.org
		Fibra	Agrapole 23, rue Jean Baldassini 69364 LYON Cedex 07	04 78 37 09 66	info@fibra.net	www.fibra.net
		Hespul	114, boulevard du 11 novembre 1918 69100 VILLEURBANNE	04 37 47 80 90	info@hespul.org	www.hespul.org
		Rhônealpnéergie Environnement	10, rue des Archers 69002 LYON	04 78 37 29 14	raee@raee.org	www.raee.org
	Savoie	Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER)	562, avenue du Grand Ariétaz BP 99499 73094 CHAMBERY Cedex 9	04 79 85 88 50	info@asder.asso.fr	www.asder.asso.fr
Communes Forestières Rhône-Alpes		Maison des Parcs de la Montagne 256, rue de la République 73000 CHAMBERY	04 79 60 49 05	rhonealpes@cofor.eu		
Haute-Savoie	Prioriterre	3, rue René Dumont 74960 MEYTHET	04 50 67 17 54	contact@prioriterre.org	www.prioriterre.org	

N. B. : Les structures financées par l'ADEME et missionnées sur l'ensemble des tâches de l' « animation bois-énergie » sont mentionnées en orange.

Au sein de celles-ci, celles mentionnées en **gras** couvrent la région entière et en *italique* œuvrent sur un territoire particulier.